

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 mars 2017

OBJET

**10 – EXTENSION DE LA VIDEO-PROTECTION SUR LE  
CHATEAU DU HAUT-GESVRES –  
DEMANDE D'AUTORISATION AU PREFET**

N° 2017-03-10

NOMENCLATURE : 6.1.5

L'an deux mille dix-sept, le treize mars à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le trois mars 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 23

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Yvon LERAT, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Catherine RENAUDEAU, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD

Pouvoirs : 6

Marie-Madeleine REGNIER donne pouvoir à Alain ROYER

Mickaël MENDES donne pouvoir à Catherine HENRY

Elisa DRION donne pouvoir à Gwénola LEBRETON

Martine MOREL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Jean-Pierre TUAL donne pouvoir à Alain BALNCHARD

Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Soumaya BAHIRAEI

Nombre de membres :

en exercice..... 29

présents..... 23

ayant un pouvoir... 06

votants..... 29

### Délibération

Rapporteur : Gil RANNOU

L'année 2016 a vu l'augmentation des dégradations et la destruction d'un bâtiment communal par le feu sur le site du Château du Haut-Gesvres qui accueille plusieurs services et associations. Afin de répondre aux attentes des associations qui sollicitent des mesures de sécurité et de prévention, il est devenu nécessaire de procéder à l'installation de caméras de vidéo protection sur le château du Haut-Gesvres. Ces caméras permettront de mieux sécuriser les bâtiments communaux et de rassurer les usagers.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité de 23 voix POUR et 6 voix CONTRE, décide :**

- D'AUTORISER le déploiement de la vidéo-protection sur le site du Château du Haut-Gesvres ;

- D'AUTORISER le Maire de Treillieres à signer et déposer en Préfecture de Loire-Atlantique une demande d'extension de la vidéo-protection pour le site du Château du Haut-Gesvres.

Pour extrait conforme,

Le 13 mars 2017

Maire,

Alain ROYER

Reception en préfecture  
044-214402091-20170313-2017-03-10-DE  
Date de télétransmission : 15/03/2017  
Date de réception préfecture : 15/03/2017